

Questions principales

- Quels sont les facteurs de risque et les facteurs de protection associés au décrochage dans les écoles secondaires de langue française en Ontario?

Selon la recherche

- Le phénomène de décrochage demeure donc un problème majeur en Ontario, et encore plus en milieu francophone où le phénomène est encore moins connu.
- D'autres phénomènes lui sont associés, comme les problèmes liés aux échecs scolaires et à la sous-scolarisation qui cachent mal des écarts importants entre les francophones et les anglophones sur le plan économique et sociolinguistique.



Le décrochage scolaire en Ontario français : le point de vue des jeunes...

Directeur de la recherche : Gratien Allaire

« La minorité francophone se doit d'œuvrer collectivement et de façon concertée pour être mieux apte à briser la barrière de l'isolement, à relever les défis de l'éducation et à promouvoir la qualité et l'excellence dans ses établissements dans le but de réduire le décrochage au secondaire. » (p. 54)

DE LA THÉORIE...

La présente recherche, qui traite du décrochage scolaire en Ontario français, fait suite à une recherche visant l'ensemble des écoles secondaires de la province, menée par le professeur Bruce Ferguson, Ph. D., du Centre de recherche en services communautaires du Hospital for Sick Children de Toronto. L'équipe de l'Institut franco-ontarien a donc entamé la recherche en suivant la même méthode, mais en l'adaptant à la communauté franco-ontarienne. La recherche d'ensemble a donc été menée conjointement par des équipes du Hospital for Sick Children de Toronto et de l'Université Laurentienne pour le compte du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Cette recherche se fonde sur un certain nombre d'analyses qualitatives et quantitatives :

- questionnaire sociodémographique remis à chaque participante et participant (jeune, parent et éducatrice ou éducateur).
- entrevues menées dans les régions de l'Est ontarien, d'Ottawa, de Hearst, de Kapuskasing, de Windsor, de Sudbury, de Toronto et de Hamilton.

Les catégories de jeunes interviewés	
Les décrocheuses et décrocheurs scolaires	Les jeunes qui ont abandonné leurs études secondaires (par choix ou par suite d'un renvoi ou d'une suspension) et qui ne se sont pas inscrits dans un autre système scolaire.
Les raccrocheuses et raccrocheurs scolaires	Les jeunes qui ont repris, sous une forme quelconque en Ontario, leurs études après avoir abandonné l'école.
Les élèves à risque	Les jeunes qui, bien qu'elles et ils fréquentent toujours une école secondaire, sont jugés à risque selon les critères établis ou identifiés comme tels par un éducateur ou une éducatrice.
Les décrocheuses et décrocheurs culturels	Les jeunes qui sont passés du système scolaire de langue française au système scolaire de langue anglaise.

Les résultats de ces recherches pourront :

- aider les équipes de la réussite et l'ensemble des enseignantes et des enseignants de la province à comprendre le phénomène du décrochage scolaire et les facteurs de risque chez les jeunes Franco-Ontariens.
- permettre de mieux orienter les politiques et les pratiques qui guident l'ensemble de la communauté scolaire de façon à donner au jeune à risque les moyens d'assurer sa réussite sociale et de contribuer à l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne dans son ensemble.
- permettre de comprendre le point de vue des jeunes qui abandonnent l'école, ainsi que la multiplicité des facteurs liés à la décision d'abandonner l'école secondaire avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Gratien Allaire a étudié la francophonie canadienne à l'extérieur du Québec depuis 1976, à l'Université de l'Alberta d'abord, puis à l'Université Laurentienne de Sudbury. Historien de formation, il a contribué au renouvellement de la connaissance historique de la population francophone de l'Alberta et de l'Ouest. M. Gratien Allaire, Ph. D., est actuellement professeur d'histoire et directeur de l'Institut franco-ontarien de l'Université Laurentienne.

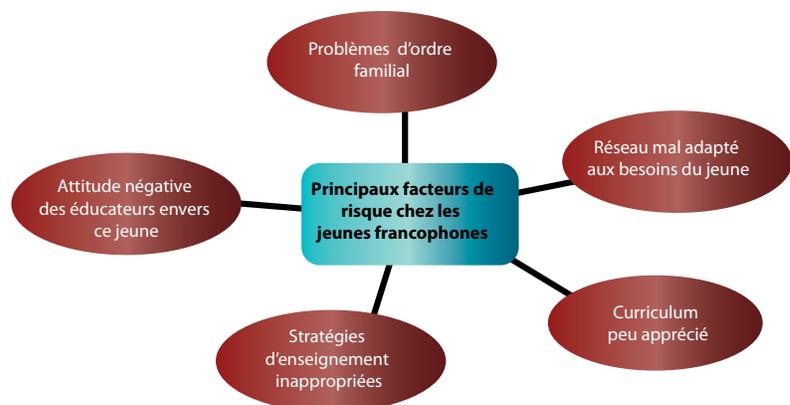
Liens à propos d'initiatives ministérielles

- Projet de loi 52 ayant reçu la sanction royale le 20 décembre 2006, la *Loi modifiant la Loi sur l'éducation* (apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans) qui exige des élèves qu'ils poursuivent leur apprentissage jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou jusqu'à l'âge de 18 ans.
- Les initiatives Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans permettent au MEO de suivre les progrès vers l'atteinte du taux de diplomation de 85 % d'ici à 2010-2011 et permettent aux conseils scolaires de mettre en œuvre la *Stratégie visant la réussite des élèves*. Les principaux objectifs de cette stratégie sont les suivants : cibler et faire en sorte que chaque élève obtienne un bon résultat, accroître le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, réduire le taux de décrochage et enfin maintenir et augmenter les effectifs des écoles de langue française.
- L'ÉRÉ, ou enseignants de la réussite des élèves, vise l'augmentation du nombre de crédits cumulés entre la 9^e et la 12^e année et du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, la réduction du taux de décrochage et à fournir une aide individuelle aux élèves à risque. Son mandat consiste aussi à aider à l'organisation de rencontres d'équipe visant à documenter et à soumettre les cas problématiques en vue d'adopter des mesures préventives et des solutions qui répondent aux besoins spécifiques des élèves à risque. Parmi d'autres initiatives, la récupération de crédits permet aux élèves de reprendre des cours en vue d'éviter les échecs successifs pouvant mener au décrochage.
- COOP, PAJO, IJECT et TIMS sont des programmes qui mettent l'accent sur des expériences d'apprentissage pratiques en milieu de travail. Ces initiatives permettent aux élèves de renforcer leur programme scolaire et d'aider ces derniers à faire un choix de carrière et à acquérir les connaissances, les habiletés et les aptitudes requises pour réussir dans la vie.

Résultats

À la suite des entrevues et des entretiens, voici le contexte général de la décrocheuse ou du décrocheur au secondaire en Ontario français.

- Selon ce que nous en disent les jeunes, la décision finale de quitter l'école serait associée à une succession d'événements ou de situations stressantes; les jeunes prennent alors la décision de décrocher de façon temporaire dans le but d'atténuer le stress, devenu intolérable.
- Chez un jeune à risque, les problèmes d'ordre familial, scolaire ou social pouvant mener au décrochage durent souvent depuis un certain temps déjà. Il est donc possible d'intervenir de manière préventive dès l'élémentaire.
- Le fait que certains conseils scolaires offrent des services de prévention sous la forme d'écoles alternatives revient souvent dans les discussions avec les jeunes. Dans les programmes d'apprentissage individualisé, les besoins socioaffectifs d'un ou d'une jeune doivent être pris en considération par l'adulte prêt à faire de l'écoute active auprès de ce jeune.



Le décrochage scolaire est plus fréquent chez les garçons que chez les filles. Il semblerait que les hommes, de façon générale, interviennent moins dans la vie scolaire de leur enfant, si l'on se fie au faible taux de participation des pères ou des tuteurs de jeunes à risque à cette étude. Notons que 86,7 % des parents qui ont participé aux entrevues de groupes sont des mères.

Les facteurs de risque chez le jeune garçon :

- le besoin de travailler pour subvenir à ses besoins;
- l'abus de substances;
- l'incarcération.

Les facteurs de protection

Les facteurs de protection non liés à l'école	Les facteurs de protection liés à l'école
<ul style="list-style-type: none"> • Le milieu familial où le jeune peut trouver sécurité, soutien et compréhension. • Les programmes communautaires (y compris ceux offerts à l'école) • L'influence des pairs et les saines habitudes de vie. • L'imposition d'une limite d'heures de travail. • L'importance des attentes parentales positives et élevées et les rituels familiaux où le jeune peut s'exprimer et entendre parler des expériences et des projets des membres de sa famille. • La maturité du sujet dans divers contextes de la vie. • La capacité d'observer, de réfléchir par soi-même, de prendre des décisions éclairées et de ne pas suivre l'exemple de modèles négatifs au sein de la famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement différencié selon les besoins de l'élève et les aspects interpersonnels positifs entre l'enseignante ou l'enseignant et le jeune, qui semblent avoir des effets positifs malgré les difficultés rencontrées à l'école. • L'importance d'une grande tolérance envers le jeune qui réussit moins bien sur le plan scolaire, ainsi que d'une flexibilité relativement aux activités parascolaires. • Le fait que certains conseils scolaires offrent l'école alternative (p. ex., éducation coopérative, cours à distance) revient souvent comme facteur de protection dans les discussions avec les jeunes. • En ce qui concerne le décrochage culturel, le fait d'étudier en français mais de vivre dans un environnement anglo dominant ou bilingue ne semble pas être un facteur pour la plupart des participantes et des participants.

Recommandations

Les recommandations générales

- Il est recommandé qu'une définition commune du décrochage et que le concept de facteurs de risque contribuant au décrochage scolaire fassent l'objet d'une politique globale du ministère de l'Éducation de l'Ontario de façon que tous les intervenants connaissent et comprennent ces définitions et ce concept et s'entendent sur les stratégies à mettre en œuvre pour minimiser les conséquences du décrochage scolaire.
- Il est recommandé que les critères de dépistage et les statistiques relatives aux élèves à risque et aux décrocheurs soient normalisés pour le bénéfice des conseils scolaires de langue française de l'Ontario.
- On propose de remplacer la politique de tolérance 0 par des programmes qui permettront de mieux comprendre la ou le jeune à risque et de travailler avec elle ou lui.
- On recommande de trouver des solutions originales dans le cas des écoles secondaires de langue française qui ont de la difficulté à offrir des cours dans toutes les filières, particulièrement dans les filières préemploi et précollégial en 11^e et en 12^e année.
- Le problème de l'assimilation semble prendre de l'ampleur. Il faudrait donc concerter nos efforts pour favoriser le bilinguisme additif chez les jeunes du secondaire.
- Le système d'éducation en Ontario doit être plus ouvert à la reconnaissance des compétences et des programmes culturels pour mieux servir la nouvelle génération d'Ontariens, dont les nouveaux arrivants.

Les recommandations concernant les facteurs de risque chez un ou une jeune francophone

- Dans l'ensemble, les élèves préconisent la patience et la tolérance envers les élèves à risque de décrochage.

Le milieu scolaire	D'après les jeunes, il faut que l'école reconnaisse que chacun a des besoins spécifiques, qu'il veut se démarquer sans pour autant se faire remarquer.
Le curriculum et la pédagogie	Il faut que la salle de classe et le curriculum reconnaissent qu'il n'est pas comme les autres, tant sur le plan de son apprentissage, de ses champs d'intérêt que de ses aspirations. Les jeunes valorisent l'apprentissage personnalisé.
Le contexte familial	Il faut que les parents et les membres de la famille soient conscients de l'impact de leur attitude sur la réussite scolaire de ce jeune ou de cette jeune.
Le milieu communautaire	Il faut que la communauté soit plus ouverte aux diverses façons qu'il a de s'exprimer et de s'affirmer.

Le saviez-vous?

- La population francophone est moins scolarisée que l'ensemble de la population de l'Ontario : en effet, la proportion de personnes qui ont un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année chez les francophones est de 11,9 %, comparativement à 8,1 % dans la population générale. La tendance est la même dans toutes les régions.
- La scolarisation est toutefois plus élevée chez les 20 à 24 ans : seul un infime pourcentage de francophones (0,5 %) a une scolarité inférieure à la 9^e année comparativement à 1 % pour l'ensemble des Ontariens. La situation s'est améliorée depuis 1991, alors que la proportion de francophones de 20 à 24 ans n'ayant pas terminé la 9^e année s'élevait à 1,3 %. Ces données indiquent qu'il faut continuer à travailler dans ce sens et accepter que le parcours de certains élèves sera simplement plus long.

Stratégies de mise en œuvre

- En premier lieu, il faut bien comprendre le phénomène du décrochage scolaire en Ontario français. Il faut donc :
 - cerner les éléments déclencheurs du décrochage scolaire;
 - faire une étude plus approfondie du phénomène du décrochage culturel pour mieux en connaître les causes et les effets.
- Viser un changement d'attitude devant le décrochage en invitant :
 - les étudiantes et les étudiants des facultés d'éducation, les intervenantes et les intervenants scolaires et les enseignantes et les enseignants à suivre une formation sur le phénomène du décrochage en Ontario français.
 - les intervenantes et les intervenants scolaires, les parents et les autres membres de la communauté à contribuer au développement, au maintien et à l'amélioration de l'école de langue française au Canada.



Conclusion

À la lumière des deux études ci-mentionnées, nous pouvons donc conclure que la recherche indique clairement qu'il est difficile d'aborder la question du décrochage en l'absence de paramètres précis et d'une définition commune. De plus, la notion de décrochage culturel demeure encore difficile d'application. Celle-ci mérite que l'on s'y intéresse davantage, surtout en ce qui a trait au phénomène de l'assimilation, le bilinguisme se présentant souvent sous une forme soustractive plutôt que sous une forme additive. Il faudrait donc concerner nos efforts pour favoriser le bilinguisme additif chez les jeunes francophones.

Cela veut donc dire qu'il faudra mieux planifier et élaborer des stratégies pour contrer le phénomène du décrochage, y compris le décrochage culturel. Parmi plusieurs facteurs à considérer pour mieux comprendre, prévenir et contrer le décrochage scolaire dans nos écoles, citons les suivants :

- l'interaction entre les divers facteurs (école, famille, communauté) liés à la décision de rester à l'école ou d'abandonner ses études;
- le processus du décrochage, en particulier les éléments déclencheurs du décrochage;
- les pratiques exemplaires et les modèles de collaboration fructueux entre les divers intervenants ministériels, scolaires et communautaires.

AEFO (Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens) (2005). « Nos écoles, notre avenir, document de consultation à l'intention des membres de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens et des représentantes et représentants de la communauté francophone de l'Ontario », Ministère de l'Éducation, Toronto.

BERGER, Mathieu (2005). « Le CSDGNO ouvrira une école pour vaincre le décrochage », *Journal le Voyageur*, Sudbury.

CAZABON, Benoît (2003). « Le programme préparatoire des futurs enseignants et enseignantes : un pont pour une éducation de langue française de qualité! » *Rapport de faisabilité*, Ottawa, ACREF.

COGHLAN, Vickie, et Joseph Yvon THÉRIAULT (2002). « L'apprentissage du français en milieu minoritaire : une revue documentaire », *Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et avec l'appui de Patrimoine canadien* (CIREM), Université d'Ottawa, Ottawa.

Conseil des ministres de l'Éducation Canada [CMEC] (2005). « Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE », *profil canadien*, ministère de l'Éducation, Toronto.

Conseil des ministres de l'Éducation Canada [CMEC] (2004). « Résultats pancanadiens des élèves francophones en milieu minoritaire au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) : Rapport analytiques 2004 », CMEC, Toronto.

Conseil des ministres de l'Éducation Canada [CMEC] et Commission canadienne pour l'Unesco (2001). « Le développement de l'éducation au Canada ».

Développement des ressources humaines Canada – Politique stratégique (2000). « Le décrochage scolaire : définitions et coûts ». Rapport.

...À LA PRATIQUE

- Au Conseil des écoles publiques de l'Ontario, les élèves à risque de décrochage bénéficient du soutien et de l'appui des équipes de la réussite. Les équipes de la réussite misent davantage sur la prévention et amènent les élèves à briser des habitudes liées à l'échec scolaire qui mènent souvent au décrochage. Dans le but d'éviter un décrochage attribuable à des échecs scolaires successifs, l'École secondaire publique Louis-Riel a commencé la mise en œuvre du projet « Réinventer le R ou transformer le R en Réussite ». Les équipes de la réussite ont également commencé à identifier les facteurs de risque externes et internes qui correspondent au profil des élèves à risque de leurs écoles respectives. L'objectif de cet exercice est de mettre en place les facteurs de protection internes qui pourraient neutraliser les facteurs de risque inhérents au décrochage dans chacune des écoles.
- Au Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario, le programme de spécialisation en fabrication et en soudure permet aux élèves qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine d'explorer les possibilités d'emploi à l'échelon local. Il est d'une importance capitale d'offrir à ces élèves les programmes d'études dont ils ont besoin, sans qu'ils aient à quitter leur milieu. Ce programme permet d'offrir un enseignement beaucoup plus personnalisé et aide certains élèves à demeurer à l'école, bâtissant ainsi un avenir prometteur pour les élèves et pour la communauté francophone du Nouvel Ontario.
- Le Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest propose un programme donnant aux élèves la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences spécialisées dans le domaine de l'agriculture. Les élèves doivent prendre conscience du lien entre les études et leur vie, leur avenir et leurs aspirations. C'est ce qui donne un sens à leurs études et permet à certains élèves de rester engagés à l'école. En plus de ce programme, il existe de nombreux choix de programmes d'éducation coopérative et d'apprentissage dans le domaine agricole. De nombreux élèves sont très motivés à en tirer parti. En proposant des expériences d'éducation très spécialisées et en réunissant ces deux possibilités, ce conseil scolaire est à même de rendre service aux élèves, aux partenaires communautaires et à la collectivité.

Références

FESFO (1990). « Le virus franco-ontarien : ça nous affecte toi et moi et 31 998 autres », *Fédération de la jeunesse franco-ontarienne*, Ottawa.

KING, A. (2005). « Double Cohort Study Phase 4 Report », ministère de l'Éducation de l'Ontario, Toronto.

La commission nationale des parents francophones (2005). « Le Sénat appuie le concept d'un continuum en éducation dans les communautés francophones », Ottawa.

L'honorable Bob Rae, conseiller du ministre et de la ministre de la Formation et des Collèges et Universités. (2005). « L'Ontario, chef de file en éducation » Rapport et recommandations, ministère de l'Éducation, Toronto.

Le Quotidien (2004). « Enquête auprès des jeunes en transition », Sénégal.

LEMERY, Jean-Guy (2004). « Les garçons à l'école : une autre façon d'apprendre et de réussir », Les éditions de la Chenelière inc., Québec.

Ministre de l'Éducation de l'Ontario (2004). « Rapport à l'honorable Gerard Kennedy, Groupe de travail sur une stratégie en matière d'éducation en français (GTSEF) : Rapport, GTSEF », Toronto.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2004). « Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario : pour l'éducation en langue française », Toronto.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2004). « La numérotation en tête : de la 7^e à la 12^e année ». Rapport du Groupe d'experts pour la réussite des élèves, ministère de l'Éducation, Toronto.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2003). « La littératie en tête : de la 7^e à la 12^e année », Rapport du Groupe d'experts sur les élèves à risque, ministère de l'Éducation, Toronto.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2003). « Itinéraires favorisant la réussite : de la 7^e à la 12^e année », *Rapport du Groupe de travail sur les itinéraires d'études pour les élèves à risque*, Toronto.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2003). « Rapport du Groupe de travail sur les itinéraires d'études pour les élèves à risque », Toronto.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2000). « Plan d'enseignement individualisé : normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre », Toronto.

O'CONNOR, Barry C. (2003). « Rapport final du Groupe de travail sur les élèves à risque. Réussir son cheminement : un objectif pour chaque élève », ministère de l'Éducation, ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Toronto.

Office des Affaires francophones (2005). « Les francophones en Ontario : profil statistique », Toronto.

Organisation de coopération et de développement économiques (1998). « Venir à bout de l'échec scolaire », OCDE, Paris.

SMALE, William Thomas, John M. BURGER et Jose L. da COSTA (2004). « Keeping youths in school : policy and program implications », *Canadian Association for the Study of Law in Education*, Ottawa.

The Hospital for Sick Children de Toronto/Community Health Systems Resource Group. (2005). « Early School Leavers : Understanding the Lived Reality of Student Disengagement from Secondary School », Ministry of Education of Ontario, Toronto.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada (2004). « Techniques de recherche : Optimisez vos ressources » www.communication.gc.ca/services/por_rop/rtr_04_f.html. Unesco (www.unesco.org) (2000), « Forum mondial de l'éducation », Dakar.